

Biophytis annonce un changement de ratio pour son programme d'American Depositary Receipt ("ADR")

Paris, France, Cambridge (Massachusetts, États-Unis), 19 avril 2024 – 7h00 – Biophytis SA (Nasdaq CM: BPTS, Euronext Growth Paris: ALBPS), («Biophytis» ou la «Société»), une société de biotechnologie au stade clinique spécialisée dans le développement de traitements pour les maladies liées à l'âge, annonce aujourd'hui qu'elle modifiera le ratio de ses American Depositary Shares (les « ADS ») par rapport aux actions ordinaires de Biophytis (les « Actions ») d'une ADS représentant 100 Actions à une ADS représentant 4 000 Actions. La date d'entrée en vigueur du changement de ratio devrait être le 23 avril 2024.

Le changement de ratio entraînera un regroupement des ADS Biophytis à raison d'un (1) ADS nouveau pour quarante (40) ADS anciens détenus. Les actions ordinaires de Biophytis ne seront pas affectées par cette modification du ratio ADS/action ordinaire.

À compter du 23 avril 2024, les détenteurs d'ADR devront obligatoirement restituer leurs anciennes ADS à BNY Mellon (le « Dépositaire ») pour annulation à raison de quarante (40) « ANCIENNES » ADS (CUSIP 09076G203) pour une (1) « NOUVELLE » ADS (CUSIP 09076G401). Les détenteurs passant par le système d'enregistrement direct et le DTC verront leurs ADS automatiquement échangés et n'auront aucune mesure à prendre. Seules les ADS entières seront distribuées. Le Dépositaire tentera de vendre toutes les fractions d'ADS et distribuera le produit en espèces aux détenteurs d'ADR.

En raison du changement de ratio, le prix de négociation des ADS de la Société devrait augmenter automatiquement proportionnellement, mais la Société ne peut garantir que le prix de négociation de l'ADS après le changement de ratio sera au moins égal au prix de négociation de l'ADS avant le changement de ratio multiplié par le nouveau ratio de 40:1.

* * * *

A propos de BIOPHYTIS

Biophytis SA est une société de biotechnologie en phase clinique spécialisée dans le développement de candidats médicaments pour les maladies liées à l'âge. BIO101 (20-hydroxyecdysone), notre principal candidat-médicament, est une petite molécule en développement pour les maladies musculaires (sarcopénie, phase 3 prête à démarrer, et dystrophie musculaire de Duchenne), respiratoires (Covid-19, phase 2-3 terminée) et métaboliques (obésité, phase 2 à démarrer). La société est basée à Paris, en France, et à Cambridge, dans le Massachusetts. Les actions ordinaires de la Société sont cotées sur Euronext Growth (Ticker : ALBPS -ISIN : FRO012816825) et les ADS (American Depositary Shares) sont cotées sur Nasdaq Capital Market (Ticker BPTS - ISIN : US09076G1040). Pour plus d'informations, visitez le site www.biophytis.com.

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent toutes les déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Dans certains cas, vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de mots tels que "perspectives", "croit", "s'attend", "potentiel", "continue", "peut", "sera", "devrait", "pourrait", "cherche", "prédit", "a l'intention", "tendances", "plans", "estimations", "anticipe" ou la version négative de ces mots ou d'autres mots



Communiqué de presse

comparables. Ces déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses que Biophytis considère comme raisonnables. Toutefois, il ne peut être garanti que les déclarations contenues dans ces énoncés prospectifs seront vérifiées, celles-ci étant soumises à divers risques et incertitudes. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont également soumises à des risques qui ne sont pas encore connus de Biophytis ou qui ne sont pas actuellement considérés comme significatifs par Biophytis. Par conséquent, il existe ou existera des facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux indiqués dans ces déclarations. Veuillez également vous référer à la section "Risques et incertitudes auxquels la société doit faire face" du rapport financier annuel 2023 de la société disponible sur le site internet de BIOPHYTIS (www.biophytis.com) et tels qu'exposés dans la section "Facteurs de risque" du formulaire 20-F ainsi que d'autres formulaires déposés auprès de la SEC (Securities and Exchange Commission, USA). Nous ne nous engageons pas à mettre à jour ou à réviser publiquement les déclarations prospectives, que ce soit à la suite de nouvelles informations, de développements futurs ou autres, sauf si la loi l'exige.

Contacts Biophytis

Relations Investisseurs

Nicolas Fellmann, Directeur Administratif et Financier

Investors@biophytis.com

Médias

Antoine Denry : antoine.denry@taddeo.fr – +33 6 18 07 83 27

Nizar Berrada : nizar.berrada@taddeo.fr – +33 6 38 31 90 50